

**DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2020
Séance 2020-VI-**

L'an deux mille vingt, le 16 septembre à 19 heures, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués le 10 septembre 2020, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge BAGUR, Maire de PELLEPORT

Date de convocation et d'affichage : 10 septembre 2020

Présents:

Serge BAGUR, Claudie AGUILAR, Alain LADERRIERE, Christian BARGE SANSELME, Christophe SORET, Jean-Luc BONNET, Murielle CADORET, Jean-Luc DELRIEU, Nicolas SANCHETTE, Sophie CLUZET-PAYET, Philippe LASUYE, Romain VANHECKE, Guillaume BASTIÉ,

Absent(s) excusé(s): Bertrand UFFERTE qui donne procuration à Serge BAGUR

Absent(s) : Xavier CAZALENS,

Secrétaire : Philippe LASUYE

Ordre du jour :

- **2020-VI-1 : Nomination d'un troisième représentant au sein de la commission territoriale du SMEA-31;**
- **2020-VI-2 : Décision Modificative demandée par la Perception de Grenade;**
- **2020-VI-3 : Point scolaire;**
- **2020-VI-4 : Débat d'idée sur un projet de café associatif ;**

Questionts diverses.

Approbation du compte rendu de la précédente réunion. (17 juin 2020)

(Document envoyé à chaque conseiller le 18 juin 13h47).

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Serge BAGUR annonce la proposition d'ajouter à celui-ci, une délibération instaurant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires;

2020-VI-5 : Délibération instaurant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **2020-VI-1 : Nomination d'un troisième représentant au sein de la commission territoriale du SMEA-31;**

Lors de la rédaction de la délibération du 10 juin, entérinant les représentants aux différents commissions et organismes extérieurs, il a été omis la nomination de Xavier CAZALENS, qui figurait

dans la liste établie. En conséquence, Xavier CAZALENS est élu à la majorité comme 3^{ème} représentant au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de haute Garonne.

Avis du conseil qui approuve à l'unanimité la délibération présentée.

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus

2020-VI-2 : Décision Modificative demandée par la Perception de Grenade;

A la demande de la perception de Grenade, nous devons entériner des transferts comptables concernant l'exercice 2019 entre les sections de fonctionnement et d'investissement, pour un montant global de 22.693.74€.

- 10.826,77 correspondants à une subvention reçue par la communauté de Grenade lors de la fourniture et la pose de fenêtres à l'étage de la mairie. Montant passé en investissement et passé en fonctionnement
- 1.275,00 Frais de PLU non amortis
- 1.040,20 Frais d'étude passé des sections 20 à 23 par une augmentation de crédit.

Avis du conseil qui approuve à l'unanimité la délibération présentée.

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus

2020-VI-3 : Point scolaire;

Le nombre d'enfants est 48. (19 maternelles, 21 CP CE1 et CE2 et 8 cours moyen 1et 2)

Nombre d'enfants en garderie le matin et le soir entre 9 et 19.

Les points à résoudre en priorité sont :

La ventilation, le plancher, (chauffant et réfrigérant)

Le lave vaisselle,

Le congélateur,

L'éclairage.

RDV fournisseur, architectes, ...le 23 septembre 14:00.

Sophie CLUZET-PAYET : Il est prévu une réunion plénière le jeudi 24 septembre à 19 heures. Avec le personnel de l'école, et la commission pour définir les horaires qui doivent figurer dans les contrats de travail.

2020-VI-4 : Débat d'idée sur un projet de café associatif ;

Christophe SORET prend la parole.

Afin de dynamiser la vie sociale dans la commune, le Conseil envisage d'aménager un lieu où pourrait se retrouver de façon permanente ou épisodique les habitants du village. Ce lieu est l'ancienne cantine au rez-de-chaussée de la Mairie et le préau attenant.

Nous avons 2 possibilités de gestion de ce lieu : soit sous la forme d'un Café Associatif avec la création d'une association ad 'hoc, soit sous la forme d'un commerce plus "traditionnel" avec l'aide d'un partenaire.

Le Café Associatif: l'objet serait de proposer de façon épisodique (1 à 2 fois/mois le week-end pour commencer), tous types de boissons, éventuellement du snack et des animations ponctuelles. On pourrait aussi imaginer la vente de produits très locaux et non périssables. Mais le préalable à cette forme de gestion est la création d'une association et le recrutement de bénévoles motivés.

En effet, même si on suppose une ouverture épisodique, cela suppose quand même des personnes pour gérer les approvisionnements, pour gérer les comptes de l'association, pour imaginer et gérer des animations, pour accueillir et servir les consommateurs, etc. De plus, il faut trouver une personne hors du Conseil Municipal pour porter la licence IV. En effet, la Mairie a la possibilité d'obtenir une licence IV et de la donner en gestion à une personne qui en sera responsable et qui pourra l'utiliser au sein du Café mais celle-ci ne doit pas être Conseiller(e).

Le commerce "traditionnel" : créer et gérer un commerce n'est pas du ressort du Conseil Municipal et il faut donc s'appuyer sur un partenaire. Nous avons étudié le partenariat avec « 1000cafés » mais celui-ci semble trop éloigné de notre objectif; ce n'est ni plus ni moins qu'une épicerie/bar gérée par une société « lambda » avec peu d'interaction possible.

Par contre, le partenaire Comptoir de Campagne semble plus souple et plus adapté; l'ouverture tous les jours n'est pas obligatoire, on a la possibilité de faire une franchise, et ils peuvent faire une étude préalable gratuite pour identifier les besoins et évaluer le potentiel de la structure.

On vous propose de réfléchir sur ces 2 axes ou éventuellement sur une autre proposition que vous pourriez nous soumettre.

Débat : Proposition de lancer une enquête au niveau des habitants de la commune.

2020-VI-5 : Délibération instaurant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires.

Il s'agit de délibérer pour autoriser, dans un premier temps, le paiement des indemnités aux fonctionnaires de catégorie A, B et C, lorsqu'ils effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires à la demande de l'autorité administrative.

Ensuite d'autoriser la compensation des heures supplémentaires et complémentaires pour l'attribution d'un repos compensateur.

Enfin, de noter que le contrôle des heures sera effectué sur la base d'un décompte déclaratif.

Avis du conseil qui approuve à l'unanimité la délibération présentée.

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus

Questions et informations diverses.

Muriel CADORET : *Ou en sont les travaux annoncés ?*

Les travaux pour la fibre, et la réfection de la route de Cadours au niveau Le Grès et l'entrée du village sont terminés.

Christophe SORET : *Que fait-on pour le sol du City Park ?*

L'ensemble est conseillers est d'accord pour relancer les devis.

Et le PLU ?

La révision du PLU sera lancé en 2021, dans le meilleur des cas.

Serge BAGUR : *Nous avons 2 factures à régler de 2017 dont 760€ HT pour des fournisseurs des travaux d'étude de travaux sur la traversée du village.*

Prévoir de faire un piétonnier qui irait du croisement de la route de Thil à l'entrée du village.

Prévoir de faire une réfection du terrain où étaient situés les préfabriqués de l'ancienne école, et aménagement des abords de la salle des fêtes, avant et arrière. (coût 6.899.42€ ht)

Protection des piliers métalliques des préaux de l'école. (coût 698€ ht)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h 05. .

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que dessus.



Mairie de PELLEPORT

Réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 2020

Séance 2020-IV

Serge BAGUR	Xavier CAZALENS
Philippe LASUYE	Sophie PAYET-CLUZET
Alain LADERRIERE	Jean-Luc DELRIEU
Claudie AGUILAR	Nicolas SANCHETTE
Christian BARGE-SANSELME	Christophe SORET
Guillaume BASTIÉ	Bertrand UFFERTE
Jean-Luc BONNET	Romain VANHECKE
Murielle CADORET	